



STRASBOURG , mercredi 15 juillet 2009

Service de la navigation de Strasbourg

Crue

Subdivision de Sarreguemines

Sarre canalisée

<p>AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2009/02707</p>
--

Pris en application :

de l'article 1.22 du décret n° 73.912 du 21 septembre 1973 portant Règlement Général de Police de la Navigation Intérieure

Article 23 des Règlements Particuliers de Police de la Navigation sur le Canal de la Marne au Rhin, du Canal des Houillères de la Sarre, et de la Sarre Canalisée du 20 décembre 1974

Un arrêt de navigation

▪ **à partir du mercredi 15 juillet 2009 à 08:00 []**

- Sarre canalisée entre les PK 63.400 (écluse n° 27 de Sarreguemines) et PK 75.617 (frontière allemande)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

Subdivision de Sarreguemines, 1 rue de Steinbach, 57216, SARREGUEMINES
Cedex.

Tél : 03 87 27 66 50. Fax : 03 87 95 53 19.

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation.

Cadre d'astreinte

Signé

Gilles STEYERT

Date limite d'affichage :

Prochain Avis